



SCoTerrifortain 2045

Schéma de cohérence territoriale
du Territoire de Belfort

**Co-construire
le Projet d'Aménagement Stratégique**

Séminaire du 15 octobre 2024

5-Réamorcer le développement économique



Réamorcer le développement économique

Territoire productif, quelles sont les filières qui créeront de l'emploi et quels sont les espaces économiques à privilégier pour accueillir le développement économique ?

1/

Panorama des contributions des collectivités

Retour sur le questionnaire : Quels facteurs d'attractivité pour le Territoire de Belfort ?

Selon vous, qu'est ce qui rend notre territoire attractif ?

L'**activité industrielle** est fortement citée comme un des principaux atouts du Territoire de Belfort. Ce fort ancrage territorial hérité d'une histoire avec des filières et des entreprises (ferroviaire, Alstom, énergie, etc.), se repose sur la présence de nombreuses entreprises et zones industrielles.

L'**enseignement et la recherche** sont des atouts qui contribuent favorablement à cet écosystème : des établissements adossés à des laboratoires de recherche en lien avec les entreprises.

Le positionnement géographique stratégique et des moyens de transport efficients, à proximité de la Suisse et de l'Allemagne, facilitent les échanges économiques.

Un écosystème autour de l'énergie est bien installé (Alstom, GE, Arabelle Solutions, etc.) et génère de l'**innovation avec des filières nouvelles comme l'hydrogène** avec l'implantation de McPhy, Inocel au Techn'hom, la station BelHyNov sur la commune de Danjoutin et aussi un démonstrateur de la ville durable « Belfort e-start ».

La stratégie locale pour l'industrie et le développement économique qui figure au 1^{er} rang des priorités des collectivités, constitue aussi un atout.

Dernier atout cité est la **capacité de restructurer des sites industriels et recycler le foncier industriel** avec des réalisations réussies (le Techn'hom à Belfort, le site des Forges à Grandvillars, Amstutz à Delle, etc.), mais surtout des potentialités stratégiques (en réponse à la sobriété foncière).

Quels sont les enjeux de notre territoire ?

Le maintien de l'emploi (stopper les pertes d'emplois) et l'attractivité économique sont les principaux enjeux du territoire.

D'autres enjeux en découlent : **la pérennité des emplois industriels** qui tirent toute l'économie vers le haut, **le soutien aux entreprises locales et en attirer de nouvelles en favorisant l'innovation, et le développement de l'industrie du futur** (véhicule propre, énergie renouvelable, hydrogène).

Pour y arriver, il y a plusieurs autres enjeux identifiés :

- **Une interaction avec l'enseignement supérieur et la recherche** (Utbm) ;
- Un renforcement de la formation ; **anticiper et programmer des formations** supposera **la création d'espaces dédiés** ;
- **Une meilleure connaissance des entreprises**, les faire collaborer, **animer un réseau** ;
- **Une conciliation entre le développement économique et le cadre de vie**.

Le lien entre le foncier et le développement économique est fortement cité en termes d'enjeux : **la poursuite de la politique de restructuration et d'adaptation des anciens sites industriels mais aussi la mobilisation des friches (stratégie d'acquisition)**.

Il y a aussi des besoins qui nécessitent du foncier : une offre foncière permettant de répondre aux différents besoins (des sites potentiels identifiés) et **de nouvelles zones pour les industries à haut potentiel** ayant des besoins fonciers plus spécifiques.

L'enjeu transfrontalier est alerté et soulève plusieurs questionnements :

- L'emploi frontalier avec une hausse des flux pendulaires et la problématique du transport ;
- Le débauchage opéré par les entreprises suisses (concurrence due aux salaires nettement plus élevés), avec le risque d'augmentation du rayon d'attraction de la Suisse (hausse des distances).

Les filières de l'agriculture et de la sylviculture sont identifiées comme des sources d'économie fortes du département et les accompagner demande de protéger les exploitations, renouveler les exploitants, préserver les terres agricoles et les forêts ainsi que de les valoriser.

2/

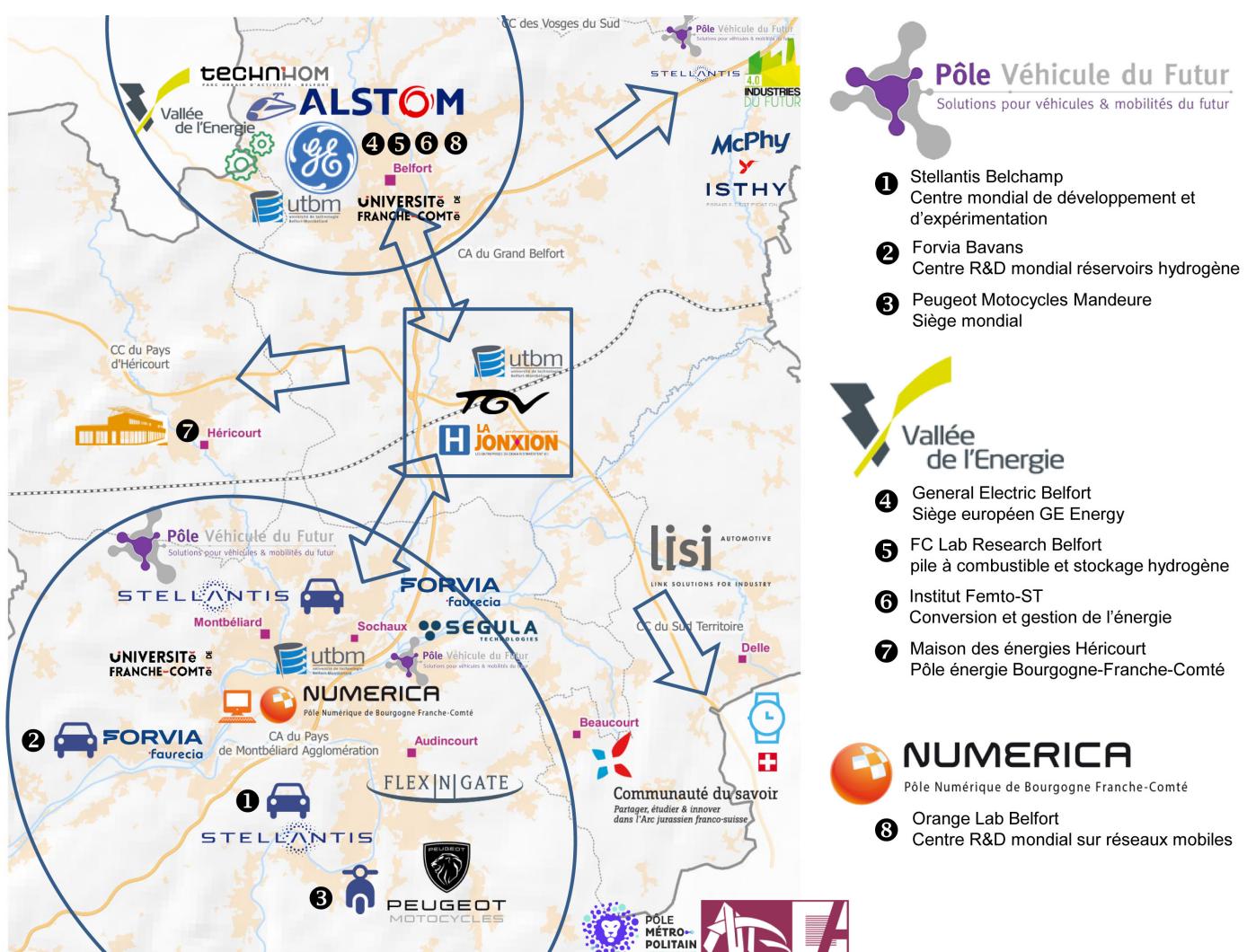
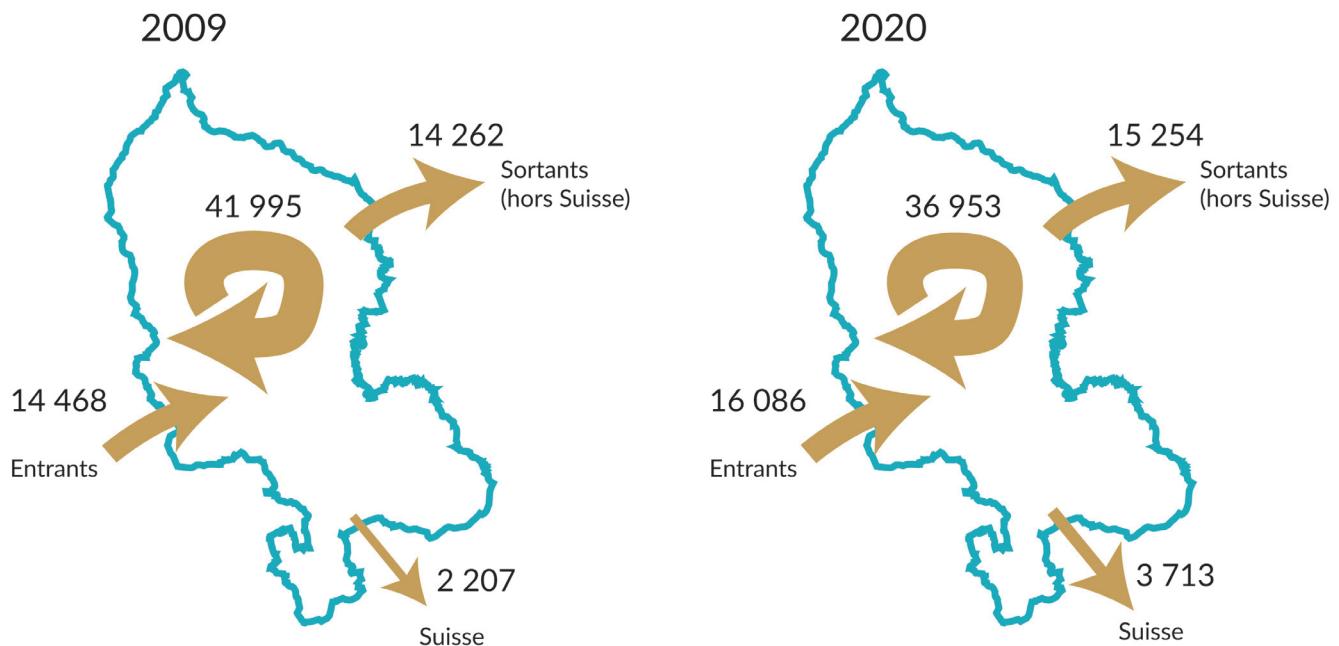
Synthèse des ateliers du printemps : quels enjeux retenir ?

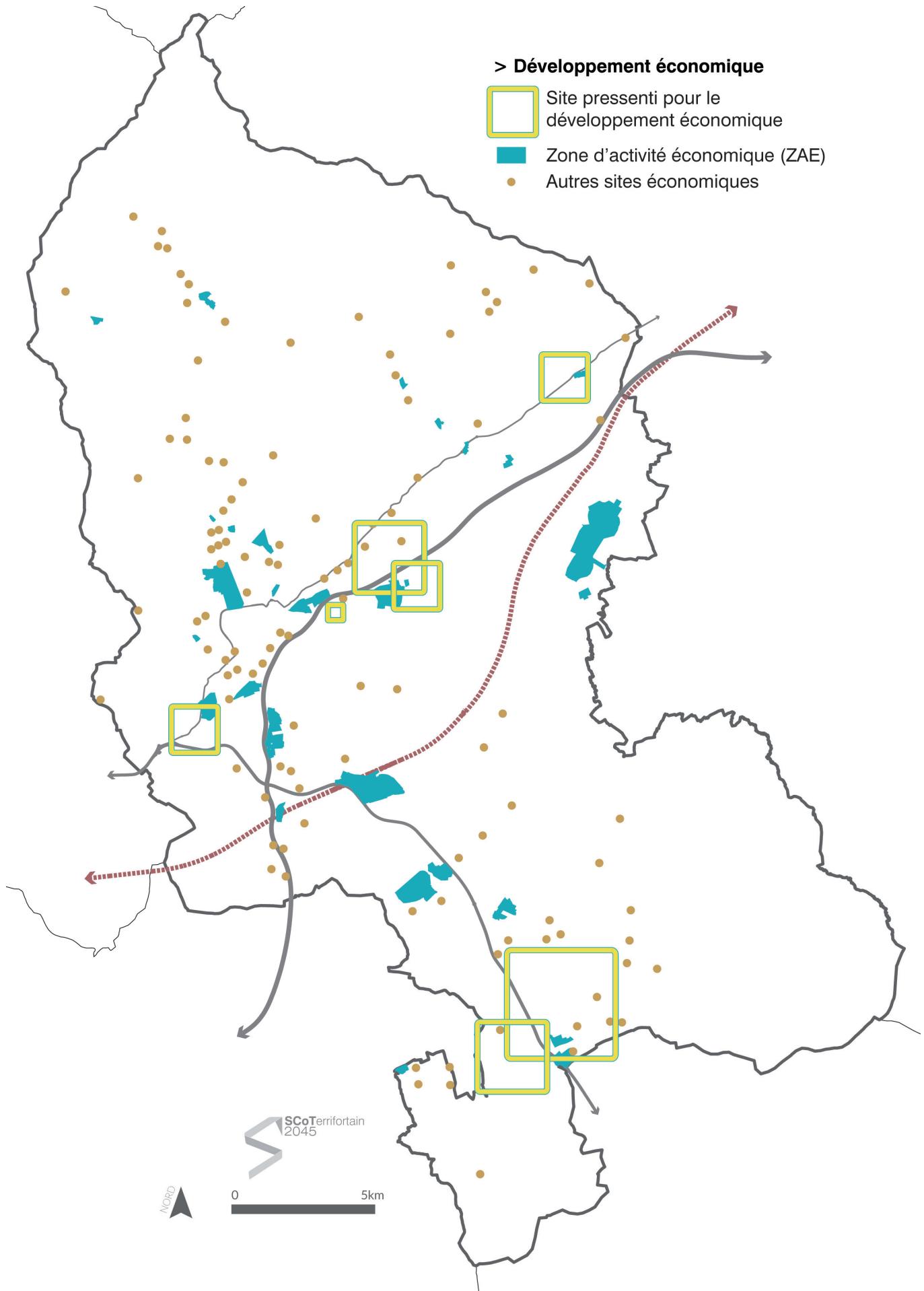
CONSTATS / ÉTAT DES LIEUX	QUESTIONS / PISTES DE RÉFLEXION
<p>Un pôle d'emploi majeur à l'échelle régionale</p> <ul style="list-style-type: none">- Le Nord FC, un pôle d'emploi majeur de BFC ; 53 190 emplois dans le Territoire de Belfort dont 25 671 emplois à Belfort (48 % de l'emploi pour 33 % de la population) / 60 % de l'emploi en 1982.- Une perte d'emplois depuis 2009, mais un emploi plus qualifié.- Une précarisation de l'emploi : temps partiel et intérim.- Une « périphérisation » de l'emploi : l'hôpital, les zones commerciales, etc.- Des départs d'actifs vers d'autres bassins d'emplois (Suisse notamment).	<p>Le transfert d'activités entre Belfort et la périphérie, quelle politique ?</p> <p>L'emploi suisse, une chance ou un handicap ? comment tirer au maximum profit de cette position stratégique ?</p> <p>Une dissociation croissante du lieu de résidence et lieu d'emploi (extension des réseaux et de l'enveloppe urbaine, augmentation des déplacements), en opposition avec les transitions écologiques et énergétiques.</p>
<p>Une excellence industrielle reconnue</p> <ul style="list-style-type: none">- Le Nord FC, reconnu territoire d'industrie.- Près de 8 000 emplois industriels dans le Territoire de Belfort, 2 fois moins que dans PMA.- Un tissu industriel bien présent dans le Sud Territoire et les Vosges du sud.- Des groupes industriels d'envergure mondiale avec des filières complètes.- La présence d'entreprises avec de fortes capacités de recherche et de développement : sites d'activités d'excellence.- Une synergie avec l'enseignement supérieur et les laboratoires de recherche : une dimension technopolitaine.- Un écosystème favorable à l'émergence de nouvelles filières (hydrogène par exemple).	<p>L'affirmation des spécificités économiques du territoire et la consolidation de l'économie productive locale. Comment faciliter l'accueil d'entreprises en lien avec les filières ?</p> <p>La complémentarité des espaces économiques pour structurer les filières (entreprises et leurs sous-traitants).</p> <p>Les entreprises motrices de l'économie à privilégier dans les zones économiques, quelles actions pour réussir à devenir plus sélectif ?</p>

CONSTATS / ÉTAT DES LIEUX	QUESTIONS / PISTES DE RÉFLEXION
<p>Les sites d'activités économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une situation géographique stratégique. - Des sites économiques qui structurent le territoire autour des axes principaux de transport : 147 sites dont 28 zones d'activités économiques (ZAE). - Des implantations industrielles récentes. - Du foncier disponible : 179 hectares de terrains potentiellement disponibles au sein des sites économiques, seuls 4 tènements fonciers de plus de 5 hectares, représentent près de 49 ha dont le site des Plutons (29 ha). - Des besoins industriels qui dépassent la capacité des zones terrifortaines. - La difficulté d'identifier les besoins des entreprises et proposer un site adéquat. 	<p>Les besoins pour assurer le développement industriel du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des ensembles fonciers de l'ordre de 10 hectares ou plus ; - Des terrains faciles à aménager ; - La conciliation avec les enjeux environnementaux ; - La connexion aux grands axes de transport ; - Un affichage SCoT nécessaire. <p>L'identification des espaces encore disponibles (quantitatifs et qualitatifs). Par qui ? comment ?</p> <p>La mutualisation de certains espaces (parkings par exemple). L'amélioration de l'accessibilité des ZAE et des déplacements alternatifs à l'autosolisme.</p> <p>Le développement des énergies renouvelables au sein des sites économiques. Quel potentiel ?</p> <p>Les besoins liés à l'agriculture ne doivent pas s'opposer aux besoins de l'activité industrielle.</p> <p>Des ressources à préserver « capables » de supporter l'ambition économique.</p>

L'évolution des mouvements domicile-travail entre 2009 et 2020

Sources : INSEE, Sit@del DREAL BFC, traitement statistique : AUTB





3/

Les enjeux : comment concilier développement économique et transitions

Les enjeux « supra » :

- Le développement économique (renforcement des filières) en conciliant les enjeux environnementaux.
- Le soutien aux transitions énergétiques et écologiques.
- La réduction de la consommation foncière.

Y répondre dans le SCoT :

- La requalification et la modernisation des ZAE pour les rendre plus lisibles et attractives (des conditions qualitatives).
- De nouveaux espaces d'activités pour l'économie productive (être plus « sélectif » lors de l'implantation de nouvelles entreprises pour éviter le « gaspillage » du foncier).
- La mutualisation et l'optimisation dans les ZAE (stationnement, bornes de recharge, etc.).
- Des espaces économiques connectés aux autres fonctions (habiter, s'approvisionner, se divertir, etc.).

La définition d'une stratégie économique en mettant en place une politique d'aménagement et de gestion des sites d'activités en lien avec les enjeux de la maîtrise du foncier.



4/

Selon vous, quels sont les principaux enjeux à retenir et quelles sont les orientations stratégiques à inscrire dans le SCoT ?
